

1 chap. n° 1253 du 14. 1. 21. année l'acte logorthe
renseigne que le mil^{re} est + à Sart-Belvaux (R.)

M du n° 0.619 Rf 106546 du 29. 11. 22. Le jugt de paix
de décei a été rendu le 28. 2. 1923 par le tribunal
de 1^{re} instance à Liège et est transcrit dans les
reg^{re} d'éc de Ougrée (1923)

S' Liège, n° 962 du 14. 10. 23. eno! Y.R.